

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 47

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 25 Mars 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE

OBJET

Mandats spéciaux - Mission de diplomatie et de coopération économiques " La
Provence à Londres " du 18 au 21 mai 2016

**Direction Générale Adjointe de l'Economie et du Développement
Direction des Relations Internationales**

PRESENTATION

Dans le cadre du rapport n° 10 en date du 29 Janvier 2016, la Commission Permanente :

- a autorisé le Conseil départemental des Bouches du Rhône à organiser un déplacement à Londres du 18 au 21 mai,
- a autorisé la dépense inhérente à l'organisation de ce déplacement,
- a autorisé la Présidente à présenter aujourd'hui un rapport désignant nominativement les élus du Conseil départemental, composant cette délégation.

Pour mémoire, le Conseil départemental sera membre de la mission économique « La Provence à Londres », conduite en partenariat avec la Ville de Marseille.

La collectivité est présente sur cette opération économique à plusieurs titres :

- Prospector pour attirer des talents et des richesses sur notre territoire,
- Promouvoir le « Contrat de destination de Provence » piloté par CRT/BdR Tourisme

Le Présent rapport a pour objectifs :

- de confirmer les dates de la mission et la composition de la délégation,
- d'autoriser la Présidente à délivrer un mandat spécial nominatif aux Conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement,
- d'affiner le montant du budget prévisionnel de la mission.

Date du Déplacement : 18 au 21 mai 2016 (sous réserve de modification).

Composition Fonctionnelle de la Délégation (sous réserve de modifications) :

La délégation sera conduite par la Présidente accompagnée du Délégué aux Relations Internationales, aux Affaires Européennes et aux Interventions Humanitaires, Et sera donc composée d'élus départementaux, d'invités de la collectivité et d'agents du Département.

Le budget de l'opération sera constitué de dépenses de transports, dépenses de séjour (restauration et hébergement), de frais d'assurance et de dépenses accessoires et nécessaires.

Rappel du Budget Prévisionnel indicatif

Le montant affecté aux dépenses de ce déplacement a été réévalué à ce jour à 80.000 euros

Pour mémoire, un marché public a été lancé pour l'organisation de ce déplacement.

INCIDENCES FINANCIERES

En cas de décision favorable, les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits à cet effet au Budget départemental.

Lignes de la Direction des Relations internationales - « Unité Fonctionnelle »

Transport et séjour élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Elus	65 021 6532

Transport agents

Transport et séjour invités ou collaborateurs extérieurs occasionnels

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 282	A créer	Déplacements Accueils	011 048 6232

Prestations services

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10282	à créer	Prestations	011 048 6228

Lignes de la Direction des Ressources Humaines - Droit Commun

Transports agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251

Séjour agents

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
10 363	A créer	Voyages, déplacements, missions	011 0202 6251-1

Déplacements élus

N° programme	N° Opération	Libellé	Imputation
16 018	à créer	Frais de mission et de déplacement	65 021 6532-1

CONCLUSIONS

Au bénéfice des considérations qui précèdent, dans le cadre de la Politique Publique de Relations Extérieures du Conseil départemental pour l'exercice 2016, et en application de la délibération n°246 du 24 septembre 1999 portant dispositif cadre de déplacements du Conseil départemental en mission de coopération, je vous propose de vous prononcer favorablement sur :

- la liste nominative des représentants élus du Conseil départemental lors de ce déplacement désignés par la commission permanente en séance ;
- l'autorisation donnée à la Présidente de délivrer un mandat spécial nominatif aux Conseillers départementaux qui participeront à ce déplacement et désignés par la commission permanente en séance ;
- l'affectation prévisionnelle de 80.000€ pour cette mission et ce, sur les lignes :
 - DRIAE : 65 021 6532, 011 048 6232, 011 048 6228,
 - DRH : 011 0202 6251, 011 0202 6251-1, 65 021 6532-1,Des crédits mis à disposition au titre de l'exercice 2016.

Au bénéfice de ces précisions, je vous serais obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL